



Colloque national • NANTES  
21, 22 et 23 juin 2011

# Prévention & Gestion des déchets dans les territoires

Les bonnes pratiques à mettre en œuvre  
pour atteindre les objectifs du Grenelle



PROGRAMME

En collaboration avec



## Un colloque national en Pays de la Loire, territoire pionnier et inventif

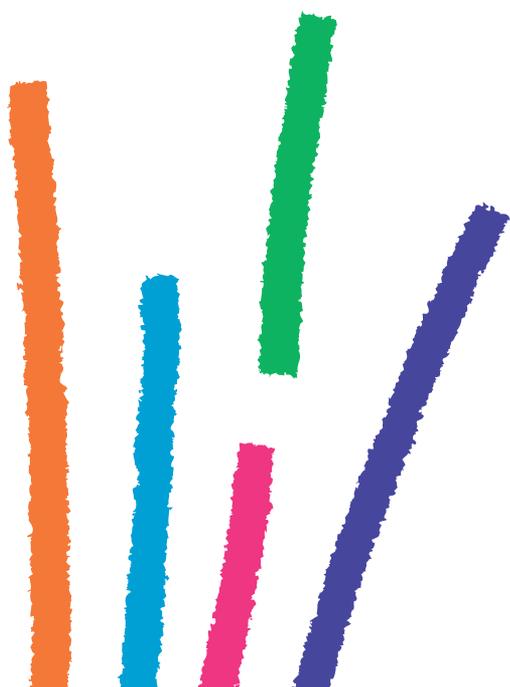
Pour son second déplacement en région, le colloque "Prévention et Gestion des déchets dans les territoires" a choisi de faire étape à Nantes, capitale des Pays de la Loire, connue pour son dynamisme et sa créativité en matière de prévention et de gestion des déchets.

A noter que **Nantes vient d'être élue "Capitale verte de l'Europe pour l'année 2013"** par la Commission Européenne, un prix qui récompense l'engagement exemplaire de la Ville et de Nantes Métropole dans un développement urbain respectueux de l'environnement.

Les Associations travaillant aux côtés de Nantes Métropole dans les domaines de la prévention et de la gestion des déchets présenteront leurs actions sur un espace dédié.

### Programme détaillé

- 4 **21 juin après-midi** - Visites techniques
- 5 **22 juin matin** - Session plénière
- 6 **22 juin après-midi** - Les ateliers
- 8 **23 juin matin** - Les ateliers
- 10 **23 juin après-midi** - Les ateliers
- 12 Renseignements pratiques
- 13 Bulletin d'hébergement
- 15 Conditions d'inscription
- 16 Bulletin d'inscription





# Le colloque en un clin d'œil

Pour cette 4<sup>e</sup> édition du colloque **Prévention et Gestion des déchets dans Les territoires**, nous vous proposons 3 parcours thématiques :

## LE PARCOURS "PRÉVENTION DES DÉCHETS"

La priorité donnée à la prévention des déchets amène les acteurs du territoire à faire preuve d'innovation dans leurs méthodes, leurs organisations, leurs partenariats et dans les compétences qu'ils doivent développer.

Le contenu de nos poubelles étant directement lié à ce que nous achetons, il s'agit aussi de sortir du seul champ des déchets pour interroger nos choix de production et de consommation. Les trois ateliers de ce parcours illustreront ces approches.

## LE PARCOURS "COLLECTE DES DÉCHETS"

Avec la mise en place de la redevance incitative et l'intégration des nouvelles filières à responsabilité élargie du producteur, les collectivités doivent repenser l'organisation de leur collecte avec comme double objectif d'assurer un service de qualité et d'en maîtriser les coûts.

Les différents leviers sur lesquels il est possible d'agir pour optimiser et sécuriser le service seront présentés dans ce parcours.

## LE PARCOURS "DÉCHETS ORGANIQUES"

Les objectifs d'une meilleure gestion des déchets organiques répondent à de multiples enjeux : qualité des sols, réduction des émissions de gaz à effet de serre et stockage du Carbone, production d'énergie, ...

Comment organiser la gestion de la matière organique sur un territoire ? Comment prendre en compte les exigences de qualité, d'hygiénisation et de traçabilité ? Quel équilibre entre épandage, compostage de proximité et unités de production de compost et/ou d'énergie (méthanisation) ? Autant de questions auxquelles les ateliers du parcours apporteront des réponses concrètes illustrées de retours d'expérience.



## Mardi 21 juin 2011 après-midi Visites techniques

Accueil à partir de 13h

à La Cité des Congrès de Nantes		à La gare d'Angers
<b>Visite technique N° 1</b> ARC EN CIEL (Couëron)	<b>Visite technique N° 2</b> VALORENA (Nantes)	<b>Visite technique N° 3</b> De la collecte au recyclage des D3E (Agglomération d'Angers)

## Mercredi 22 juin 2011 Colloque 1<sup>er</sup> jour

- à partir de 8h30 Accueil, enregistrement, café de bienvenue
- 10h00 **Session plénière d'ouverture**  
Le choix de gestion des déchets au regard de l'évaluation environnementale
- 12h30 **Déjeuner**
- 14h00 **Les ateliers**

PARCOURS PRÉVENTION	PARCOURS COLLECTE	PARCOURS ORGANIQUE
Plans et programmes de prévention : comment optimiser la démarche ?	Adapter la collecte à la redevance incitative	Organiser la gestion de la matière organique sur un territoire

- 18h00 - 19h30 **Cocktail et rencontre avec Les Associations nantaises**

## Jeudi 23 juin 2011 Colloque 2<sup>e</sup> jour

- à partir de 8h15 Accueil, enregistrement, café de bienvenue
- 9h00 **Les ateliers**

PARCOURS PRÉVENTION	PARCOURS COLLECTE	PARCOURS ORGANIQUE
Mobiliser durablement les acteurs du territoire	Optimiser le service de collecte des déchets 1/2	Compostage et/ou méthanisation : quel projet pour votre territoire ? 1/2

- 12h30 **Déjeuner**
- 14h00 **Les ateliers**

PARCOURS PRÉVENTION	PARCOURS COLLECTE	PARCOURS ORGANIQUE
Promouvoir les achats/comportements moins générateurs de déchets	Optimiser le service de collecte des déchets 2/2	Compostage et/ou méthanisation : quel projet pour votre territoire ? 2/2

- 16h30 **Fin du colloque - Rafrâichissements**

# Prévention & Gestion des déchets dans les territoires



## Un colloque pour accompagner les acteurs publics et privés dans leur démarche d'optimisation

Initié par l'ADEME en 2005, le colloque Prévention et Gestion des déchets dans les Territoires constitue aujourd'hui le rendez-vous incontournable de tous ceux qui souhaitent enrichir leurs connaissances, améliorer leurs pratiques et se tenir informés des évolutions qui se profilent, pour mieux anticiper.

### Une édition centrée sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs du Grenelle Déchets

Deux ans après l'adoption de la loi Grenelle 1, ce colloque permettra de dresser un premier bilan des travaux engagés par les collectivités locales et les entreprises qui doivent mettre en œuvre des plans d'actions, réaliser des investissements pour répondre aux objectifs réglementaires du Grenelle et de la Directive Cadre Déchets :

- > **réduire la production des déchets** de 7% par habitant à l'horizon 2013,
- > **augmenter la valorisation matière et organique** des déchets ménagers (35% en 2012 et 45% en 2015),
- > **augmenter le recyclage** des déchets des entreprises (75 % en 2012) et des déchets du BTP (70 % d'ici 2020),
- > **réduire** de 15% le stockage et l'incinération.

Comment agir ? Quelles actions privilégier ? Selon quelle démarche ? Avec quels moyens ?

Autant de questions auxquelles l'ADEME et de nombreux experts de terrain apporteront des **réponses concrètes**, enrichies de **retours d'expérience**.

Ces journées seront également l'occasion de **dévoiler des résultats d'études inédits**.

## AU PROGRAMME

### 3 visites techniques

#### 1 session plénière :

- **Bilan du plan déchets et actualités réglementaires**  
Deux ans après le lancement du plan déchets, où en sommes-nous ? Quels nouveaux objectifs réglementaires ?
- **Évaluation environnementale de la gestion des déchets**  
Présentation de l'analyse de cycle de vie de plusieurs modes de gestion des déchets - Témoignages et discussion : à quoi peuvent servir les outils d'évaluation environnementale ? Comment les utiliser ? Quels sont leurs atouts, leurs limites ?

### 9 ateliers « bonnes pratiques », répartis en 3 parcours thématiques

#### PARCOURS PRÉVENTION

- Plans & programmes de prévention : comment optimiser la démarche ?
- Mobiliser durablement les acteurs du territoire
- Promouvoir les achats & comportements moins générateurs de déchets

#### PARCOURS COLLECTE

- Adapter la collecte à la redevance incitative
- Optimiser le service de collecte des déchets (2 ateliers)

#### PARCOURS ORGANIQUE

- Organiser la gestion de la matière organique sur un territoire
- Compostage et/ou méthanisation : quel projet pour votre territoire ? (2 ateliers)

### Ce colloque s'adresse à tous les acteurs publics et privés concernés par :

- > la prévention de la production des déchets
- > la gestion des déchets : leur collecte, leur valorisation et leur élimination
- > l'organisation, la mutualisation, l'approche globale concertée entre acteurs de la prévention et de la gestion des déchets sur un territoire

Collectivités locales et territoriales, EPCI, entreprises de tous secteurs d'activités, chambres de commerce et d'industrie, chambres de métiers, chambres d'agriculture, administrations, professionnels des déchets, bureaux d'études, associations de consommateurs, de protection de l'environnement, journalistes, etc.

Mardi  
**21**  
juin  
après-midi

## 3 visites techniques

### Visite N° 1 : ARC EN CIEL (Couëron)

À partir de 13 h 00 Accueil à la Cité des Congrès de Nantes  
14 h 00 Départ des bus  
18 h 00 Retour des bus | Capacité : 100 pers.

Le centre de traitement multifilières ARC EN CIEL est exploité par VÉOLIA dans le cadre d'une délégation de service public de Nantes Métropole.

La visite porte sur les installations suivantes :

#### 1- Centre de tri des emballages et des journaux issus de collecte sélective

Rénouée en 2009, l'installation d'une capacité de 25 000 tonnes/an, intègre les dernières technologies.

La modernisation a porté notamment sur l'amélioration de la qualité du tri et des conditions de travail.

#### 2- Centre de tri haute performance des déchets non dangereux

Ce nouvel équipement d'une capacité de 100 000 tonnes/an est dédié aux déchets non dangereux des entreprises et aux déchets de type "encombrant" des ménages. Les équipements (broyeurs, tri optique, fabrication de CSR) permettent une valorisation significative des déchets entrants.

La visite sera complétée par un temps d'information et d'échanges :

- contexte de ces réalisations : VEOLIA et Nantes Métropole
- panorama des centres de tri en France : ADEME.

### Visite N° 2 : VALORENA (Nantes)

À partir de 13 h 00 Accueil à la Cité des Congrès de Nantes

Deux horaires de visite vous sont proposés :

14 h 00 1<sup>er</sup> départ en bus - Retour à 17 h 00 (40 pers.)  
16 h 00 2<sup>e</sup> départ en bus - Retour à 19 h 00 (40 pers.)

Le centre de traitement multifilières VALORENA est la propriété de SITA qui intervient en qualité d'opérateur pour le compte de Nantes Métropole. La visite porte sur les installations suivantes :

#### 1- Centre de séparation TRISAC

Depuis 2005, dans les secteurs où il est difficile de conteneuriser, Nantes Métropole a fait le choix de collecter en mélange les ordures ménagères (sacs bleus) et les emballages et journaux magazines (sacs jaunes) qui sont ensuite séparés dans l'atelier TRISAC. Les déchets résiduels sont traités sur place, les déchets recyclables triés sur le site d'ARC EN CIEL.

#### 2- Usine d'incinération raccordée au réseau de chauffage urbain et équipée d'un dispositif de mesure des dioxines en semi-continu

VALORENA expérimente depuis 2009 la mesure des dioxines en semi-continu.

Après une présentation des équipements et de leur fonctionnement, la visite permettra d'échanger avec l'exploitant et Nantes Métropole sur l'utilisation des résultats des mesures.

Les performances en terme de valorisation énergétique de l'usine ainsi que les modalités de fonctionnement du réseau de chaleur seront également abordées.

Les visites seront complétées par deux présentations :

- contexte et actualités de ces réalisations : VALORENA, et Nantes Métropole
- mesure des dioxines en semi-continu : état du parc, réglementation et dispositif d'aide : ADEME.

### Visite N° 3 : De la collecte au recyclage des DEEE (Agglomération d'Angers)

À partir de 13 h 00 Accueil à la gare TGV d'Angers Saint-Laud  
14 h 00 Départ en bus de la gare routière (face à la gare TGV)  
18 h 00 Retour des bus à la gare TGV d'Angers Saint-Laud  
18 h 05 Départ en bus pour la gare de Nantes  
19 h 20 Arrivée à la gare de Nantes (centre-ville)

Capacité : 50 pers.

Nous vous proposons de suivre le parcours des DEEE dans l'agglomération angevine qui illustre bien les différents modes de gestion de ces déchets.

#### 1- Collecte et réemploi des DEEE avec la Communauté EMMAÛS

La communauté EMMAÛS de Saint-Jean de Linières vit de la récupération d'objets et de matériels déposés par des particuliers à l'Ecocyclerie qui associe une déchèterie d'Angers Loire Métropole et une recyclerie.

Les objets reçus, dont les DEEE, sont soit réemployés (ventes et dons solidaires), soit démantelés pour recyclage.

Un représentant d'Angers Loire Métropole sera présent sur le site.

#### 2- Recyclage et traitement des DEEE sur le site de TRIADE

Née en 2008 d'un partenariat entre Angers Loire Métropole, des industriels (Thomson) et des acteurs de l'économie sociale et solidaire, cette unité industrielle, dédiée aux quatre familles de DEEE, traite :

- 26 000 tonnes/an pour les petits appareils ménagers et les écrans,
- 350 000 unités/an pour les gros appareils électroménagers froids.

Les technologies innovantes mises en œuvre permettent de fabriquer des matières premières secondaires de qualité : métaux, plastiques.

L'unité intègre une entreprise adaptée «Triade Avenir».

Les prises de vues ne sont pas autorisées sur cette installation.

Mercredi  
**22**  
juin  
matin



## Session plénière

À partir de 8 h 30 > Accueil, enregistrement, café de bienvenue

ANIMATEUR, Jean-Michel LOBRY, Journaliste

### Ouverture du colloque

**10 h 00 Quelques mots de bienvenue**

Michèle GRESSUS, Vice-Présidente en charge des déchets, Nantes Métropole

**Grenelle déchets : où en sommes-nous de l'atteinte des objectifs ?**

Fabienne LABRETTE-MÉNAGER, Présidente du Conseil National des Déchets, Députée de la Sarthe

**Actualités réglementaires**

Un représentant du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, du Logement et des Transports (MEDDLT)

**Introduction aux travaux**

Daniel BÉGUIN, Directeur Consommation Durable et Déchets, ADEME

### Les choix de gestion des déchets au regard de l'évaluation environnementale

**11 h 00 Quelles actions privilégier pour réduire les impacts environnementaux ?**

Une étude récente pilotée par l'ADEME et ÉCO-EMBALLAGES a permis d'identifier, pour les différents constituants des DMA, les moyens à privilégier pour réduire les impacts environnementaux.

Quelles actions et organisations sont les plus efficaces ? Dans quelle mesure les orientations fixées par le Grenelle de l'Environnement permettront-elles d'améliorer le bilan environnemental de la gestion des déchets ?

Philippe BAJEAT, Coordinateur de secteur, Service Prévention et Gestion des Déchets, ADEME,  
Céline ALEXANDRE, Responsable du Département Analyse du Cycle de Vie,  
et Bernard DECAVEL, Directeur, RDC Environnement,

Vos questions

**Évaluations environnementales : quelles applications au niveau local ?**

Les évaluations environnementales peuvent éclairer le débat local quant aux choix de traitement à privilégier, au mode de valorisation à mettre en œuvre, ... Pour autant, il est nécessaire que les acteurs s'approprient à la fois les enjeux, les apports et les limites de ce type d'outils complexe. Comment la recherche en sciences sociales peut-elle donner les clés de cette appropriation et permettre de mieux prendre en compte le critère environnemental dans la prise de décision ? Quels écueils éviter ? Enfin, quelles recommandations peut-on tirer des démarches d'évaluation environnementale des plans ?

Lynda AISSANI et Katharina SCHLIERF, Ingénieurs de recherche, CEMAGREF Rennes et ENGEESS Strasbourg  
Bernard BEGNAUD, Coordinateur de secteur, Service Planification et Observation des Déchets, ADEME

**Témoignage :** Catherine BOUX, Directrice Générale Adjointe du SYCTOM de Paris,  
Chargée de l'Exploitation et de la Prévention des déchets

Vos questions

**12 h 30 Fin de la session plénière**

Déjeuner

5

Mercredi  
**22**  
juin  
après-midi

## 3 ateliers

### Plans et programmes de prévention : comment optimiser la démarche ?

La loi fait obligation aux collectivités de se doter d'un programme de prévention des déchets d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2012. A cet effet, une démarche méthodologique et des outils ont été développés.

Sur la base de retours d'expérience, cet atelier sera l'occasion de voir comment optimiser la démarche, professionnaliser le métier d'animateur de programme/de plan et d'aborder le rôle des élus dans la réussite du projet

### Adapter la collecte à la redevance incitative

La mise en œuvre de la tarification incitative prévue par le Grenelle de l'Environnement s'accompagne de modifications du service de collecte.

Cet atelier sera l'occasion de faire un focus sur les dispositifs techniques disponibles notamment au travers des retours d'expérience de collectivités.

### Organiser la gestion de la matière organique sur un territoire

Cet atelier proposera une démarche associant tous les acteurs afin d'élaborer en concertation un schéma territorial de gestion des déchets organiques.

Il présentera également la nouvelle réglementation "gros producteurs" de déchets organiques, illustrée de réalisations de collectivités et d'entreprises.

#### PARCOURS PRÉVENTION



### Plans et programmes de prévention : comment optimiser la démarche ?

Animatrice : **Carine ROCCHESANI, Journaliste**

14 h 00 **Introduction**  
Etienne LE ROY, Pilote du réseau des animateurs de plans /programmes de prévention, Service Prévention et Gestion des déchets, ADEME

#### Construire un plan/un programme de prévention des déchets

**Quelles sont les clés de la réussite de l'élaboration d'un plan ou programme de prévention des déchets ? Quel lien entre le diagnostic du territoire, la mobilisation des acteurs, la programmation des actions, l'évaluation du plan ou du programme ?**

Avec la participation de :

**Véronique BADET**, Coordinatrice de la politique de Prévention déchets, Conseil Général de Saône-et-Loire

**Laëtitia HOAREAU**, Chargée de mission Prévention des déchets, CIVIS  
**Laëtitia LE ROCH**, Chargée de mission Réduction des déchets, Syndicat du Pays Thouarsais

**Valérie NICOL**, Chargée de la Prévention des déchets, Brest Métropole Océane

**Témoin : Frédéric MICHEL**, Directeur du Département Eau et Déchets, RDC Environnement

Vos questions

16 h 00 **Pause**

#### L'implication des collectivités

16 h 30 **En quoi consiste le métier d'animateur de plan/programme ? Comment le professionnaliser ? Quelle implication pour les élus ? Quand et comment doivent-ils intervenir ?**

Avec la participation de :

**Sophie DAGNAUD**, Chargée de mission Prévention des déchets, Nantes Métropole

**Anne-Sophie de KERANGAL**, Responsable du Service Valorisation et Traitement des déchets, Conseil Régional Ile-de-France

**Laurianne LAGUNA**, Animatrice du programme de Prévention des déchets, SIERS

**Alexandra LHUISSIER**, Responsable Qualité-relation usager, Communauté d'Agglomération du Val d'Orge

**Témoin : Patrick EVEN**, Coordinateur du Pôle Déchets, Production et Consommation responsables, Direction Régionale Bretagne, ADEME

Vos questions

**Conclusions**  
Etienne LE ROY, ADEME

18 h 00 **Fin de l'atelier**

#### PARCOURS COLLECTE



### Adapter la collecte à la redevance incitative

Animateur : **Jean-Michel LOBRY, Journaliste**

14 h 00 **Qu'est ce que la Redevance Incitative ?**  
Pierre CHABRET, Economiste, Service Planification et Observation des Déchets, ADEME

#### La facturation des collectes en porte à porte : retours d'expérience

**Le choix de la Levée**  
Jean-Baptiste MERCHIER, Directeur Général des Services, SMICTOM Saint-Amandois

**La pesée embarquée**  
Jean-Pierre TAILLARD, Vice Président délégué à la gestion des déchets, Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Vos questions

#### La facturation des apports en déchèterie

**Réflexions autour de la facturation**  
Jean-Luc PATRIS, Directeur Général des Services, SMICTOM d'Alsace Centrale

**La facturation : retour d'expérience**  
Guy BOUDAUD, Directeur Général des Services, SICTOM Loir-et-Sarthe  
**Les dispositifs techniques pour le contrôle d'accès**  
Olivier ARRAULT, représentant la FNADE

Vos questions

16 h 00 **Pause**

#### La facturation en conteneur d'apport volontaire

16 h 30 **Les dispositifs techniques pour le contrôle d'accès des points d'apport volontaire**  
Christophe CHAUVEL, Président, TERCOL

**Une expérimentation de contrôle d'accès en pied d'immeuble**  
Stéphane IBARRA, (sous réserve) Adjoint à l'Environnement, La Roche-sur-Yon Agglomération

Vos questions

#### La gestion des données pour une facture juste

Jean-Christophe DELALANDE, représentant la FNADE  
Un représentant de la Communauté de Communes de Vallet

Vos questions

#### Les alternatives de prévention & de gestion à proposer aux usagers : le point de vue des associations

Avec la participation de :

**Alain CAUDY**, Administrateur National et membre de la commission environnement, UFC Que Choisir

**Hélène BOURGES**, Chargée de la campagne Alternatives, CNIID

**Bruno GENTY**, Président, France Nature Environnement (FNE)

18 h 00 **Fin de l'atelier**

#### PARCOURS ORGANIQUE



### Organiser la gestion de la matière organique sur un territoire

Animateur : **Georges MATTÉRA, Journaliste**

#### Introduction au parcours organique

14 h 00 **Objectifs Grenelle, plan déchets et cadre réglementaire**  
Charles THIEBAUT, DGPR, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, du Logement et des Transports  
**Les enjeux agronomiques de la valorisation organique**  
Sabine HOUOT, Directeur de Recherche, INRA

#### Le schéma territorial de gestion des déchets organiques

**Qu'est ce qu'un schéma territorial de gestion des déchets organiques ?**  
Denis MAZAUD, Ingénieur, Service Prévention et Gestion des Déchets, ADEME

**Solutions de traitement de la matière organique en Pays de la Loire et concurrence entre filières**  
Marc JANIN, Ingénieur, Direction Régionale Pays de Loire, ADEME

**Illustration : le schéma territorial d'un syndicat de traitement**  
Richard RAMOS, Vice-Président, SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire  
Vos questions

#### Comment favoriser la concertation et la collaboration entre les acteurs d'un territoire ?

**Quels montages juridiques pour favoriser les projets de gestion organique entre acteurs publics et privés ?**  
Xavier MOURIESE, Avocat, Caradeux Consultants

**Démarche du Pays du Cambrésis pour optimiser la gestion de la matière organique**  
Mélanie FANTON, Chef de projet, Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis

**Concertation des acteurs autour d'un projet de méthanisation centralisée**  
Pierre-Emmanuel DESSEVRES, Chargé de mission TIPER, Communauté de Communes du Thouarsais

Vos questions

16 h 00 **Pause**

#### La gestion des déchets organiques des gros producteurs

16 h 30 **Des évolutions réglementaires pour les "gros producteurs"**  
Philippe THAUVIN, Coordinateur de secteur, Service Prévention et Gestion des Déchets, ADEME

**La vision de la grande distribution et premières réalisations**  
Sophie GILLIER, Chargée de mission, PERIFEM  
Vos questions

**Quelle méthodologie pour mieux gérer les déchets organiques des gros producteurs ?**  
Agnès DEMOLLES, Chef de projet, INDDIGO

**Une collecte sélective auprès des restaurateurs en vue d'une méthanisation sur station d'épuration**  
Christophe LEROY, Directeur Technique, SIVOM du Morillon

**Démarche de Super U Vendée et de VALDEFIS : tri des déchets organiques pour une valorisation en compostage**  
Damien LAMY, Directeur, Super U La Châtaigneraie  
Daniel ROUX, Co-gérant VALDEFIS, Maître Composteur

Vos questions

18 h 00 **Fin de l'atelier**

Jeudi  
**23**  
juin  
matin

**3 ateliers**

**Mobiliser durablement les acteurs du territoire**

Les actions de prévention sont foisonnantes, elles ont néanmoins pour objectif commun la modification des attitudes et comportements des citoyens-consommateurs.

Cet atelier propose d'analyser et de décrypter les mécanismes de mobilisation et d'engagement de ces acteurs dans la durée. Quatre expériences originales viendront illustrer des éclairages pédagogiques et pratiques.

**Optimiser le service de collecte des déchets (1/2)**

Cet atelier répondra aux questions suivantes :

Dans quel contexte s'opère aujourd'hui la collecte ? Quel est l'impact des filières REP ? Quels sont les leviers d'amélioration issus des démarches de labellisation et des études menées par les collectivités avec le financement d'ÉCO-EMBALLAGES ?

Dans quelle mesure la réduction de fréquence peut-elle répondre aux objectifs d'optimisation ? Quelles nouvelles approches de l'organisation du service ?

**Compostage et/ou méthanisation : quel projet pour votre territoire ? (1/2)**

Organisée en deux ateliers, cette journée sera l'occasion de présenter les différents types de gestion qui peuvent être envisagés lors du montage de projets locaux ainsi que les points de vigilance à observer.

Ce premier atelier répondra aux questions suivantes :

Quels objectifs privilégier, en fonction du contexte local et des débouchés existants ?

Qu'est-ce que la gestion de proximité ? Quels sont ses atouts, ses limites ?

Quand faut-il recourir à la gestion centralisée ? Quelles collectes de déchets associer ? Quelle place pour la méthanisation ?

**PARCOURS PRÉVENTION**

**Mobiliser durablement les acteurs du territoire**



Animatrice : **Carine ROCCHESANI, Journaliste**

À partir de 8 h 15  
Accueil des nouveaux arrivants, remise du dossier, café de bienvenue

9 h 00 **Introduction**  
Antoine VERNIER, Chargé de mission, Service Prévention et Gestion des Déchets, ADEME

**Ce qu'il faut savoir pour agir**

**La théorie de l'engagement : les principales règles**  
Fabien GIRANDOLA, Professeur, Université de Bourgogne

**Les moteurs de la mobilisation**  
Francis CHALOT, Consultant

Vos questions

**Une approche méthodologique**

**Montrer l'exemplarité du projet**  
**Les élus s'engagent dans une opération témoin**  
Georges SALEIL, Vice-Président et Béatrice PRAT, Directrice de l'Environnement & du Patrimoine, Communauté d'Agglomération du SICOVAL

**Identifier les bénéfices potentiels**  
**Quels arguments pour convaincre les entreprises ?**  
Guillaume BOUCHERIE, Directeur, SMICTOM du NAR

10 h 45 **Pause**

11 h 15 **Communiquer tout au long du projet**  
**Apports méthodologiques et pratiques**

Vos questions

**Concevoir une démarche participative et partenariale**  
**L'implication de tous pour une action collective réussie et pérenne**  
Pascal RETIERE, Président, Association COMPOST-TRI  
Flavien THOMAS, Vice-Président, Association Les habitants de la résidence Beaulieu

Vos questions

**Disséminer : quelles actions ?**  
**Gaspillage alimentaire : une opération ponctuelle étendue au département**  
Anne DIDIER-PETREMANT, Directrice, Association De mon assiette à notre planète

**Les nouveaux outils proposés par l'ADEME**  
Antoine VERNIER, ADEME

Vos questions

12 h 30 **Fin de l'atelier**

**PARCOURS COLLECTE**

**Optimiser le service de collecte des déchets 1/2**



Animateur : **Jean-Michel LOBRY, Journaliste**

À partir de 8 h 15  
Accueil des nouveaux arrivants, remise du dossier, café de bienvenue

9 h 00 **Introduction**  
Marc CHEVERRY, Chef du Service Prévention et Gestion des Déchets, ADEME

**Le contexte complexe et évolutif de la collecte**

**Multiplication des filières REP : quelles contraintes pour les collectivités ?**

Jean-Charles CAUDRON, Chef de Service Adjoint, Service Filières REP et Recyclage, ADEME

Guillaume DUPARRAY, Responsable du Développement de la Collecte, ECO-SYSTEMES

Nicolas GARNIER, Délégué Général, AMORCE

Patrick SCHEURER, Directeur Général, SMITOM-LOMBRIC

Vos questions

**Les outils d'optimisation du service de collecte**

**Labellisation du service public de collecte : résultats et bonnes pratiques**

Olga KERARAVAT, Animateur de secteur, Service Prévention et Gestion des Déchets, ADEME

Romain LEBÈGUE, Chef de projet national, Département Collecte sélective, ECO-EMBALLAGES

Olivier LE CLECH, Directeur Général des Services, SIOM de la Vallée de Chevreuse

**Leviers d'optimisation de la collecte sélective des emballages ménagers**

Sophie LEGAY, Directrice de la Collecte sélective, ECO-EMBALLAGES

10 h 45 **Pause**

11 h 15 **Modification de la fréquence de la collecte**  
**Réduction de la fréquence et conteneurisation du parc**  
Marc LECLERC, Ingénieur en charge des Collectes, Angers Loire Métropole

**Fréquence de collecte en C 0,5 : démarche, retours d'expérience**

Yoann CORRIGOU, Directeur, Service Déchets Ménagers, Lamballe Communauté (reportage)

Mickaël ANNONIER, Directeur Général des Services, SYCODEM Sud-Vendée

Marc JANIN, Ingénieur, Direction Régionale Pays de Loire, ADEME

Vos questions

**Organiser une collecte de qualité : de la passation du marché au suivi quotidien**

**Intégration et suivi des critères environnementaux dans les marchés de collecte**

Guillaume RAISON, Responsable du Service autorité organisatrice Collecte et Déchèteries, Nantes Métropole

**Informatique embarquée au service du suivi de la qualité**  
Fabien ROBIN, Technicien en charge des études et de l'optimisation de la collecte, Rennes Métropole

Vos questions

12 h 30 **Fin de l'atelier**

**PARCOURS ORGANIQUE**

**Compostage et/ou méthanisation : quel projet pour votre territoire ? 1/2**



Animateur : **Georges MATTÉRA, Journaliste**

À partir de 8 h 15  
Accueil des nouveaux arrivants, remise du dossier, café de bienvenue

**La gestion de proximité**

9 h 00 **Introduction**  
Denis MAZAUD, Ingénieur, Service Prévention et Gestion des Déchets, ADEME  
Julia MICHEL, Ingénieur, Direction Régionale Centre, ADEME

**Illustrations et retours d'expériences**

**Compostage en pied d'immeuble**  
Laurence GALON, Chef de projet Miniwaste, Rennes Métropole  
Véronique MARIE, Ingénieur, Direction Régionale Bretagne, ADEME

**Compostage en établissement**  
Fabienne MONTEUX, Enseignante en zootechnie, Lycée agricole du Valentin  
Marc TARDY, Formateur, CFPPA du Valentin

**Traitement autonome d'effluents par méthanisation pour produire de la chaleur**  
Frère NATHANAËL, Abbaye Notre-Dame de Tamié

**Méthanisation à la ferme, une solution au service du territoire**  
Jean-Marc ONNO, Association des Agriculteurs Méthaniseurs de France (AAMF) et Responsable de l'EARL de Guernequay

Vos questions

**La gestion centralisée**

**Introduction : gestion centralisée et traitements mécano-biologiques (TMB)**

Philippe THAUVIN, Coordinateur de secteur, Service Prévention et Gestion des Déchets, ADEME

Vos questions

10 h 45 **Pause**

11 h 15 **Illustrations et retours d'expérience**

**Installation renouvelée de traitement des OMR avec TMB puis compostage**  
Jean-Yves MENOUE, Président, SMITRED OUEST D'ARMOR

**Installation de traitement des OMR avec TMB puis méthanisation**  
Denis GRAPPE, Directeur, Syndicat mixte du Point Fort

**Méthanisation de biodéchets ménagers collectés simultanément avec les déchets résiduels en sacs colorés**  
Serge WINKELMULLER, Directeur, SYDEME

**Méthanisation en co-digestion à l'initiative de plusieurs entreprises**  
Jean-Sébastien TRONC, Ingénieur R & D Biomasse/Bâtiments, TERRENA

Vos questions

12 h 30 **Fin de l'atelier**

Jeudi  
**23**  
juin  
après-midi

## 3 ateliers

### Promouvoir les achats, les comportements moins générateurs de déchets

L'ADEME incite les collectivités à conduire des actions de promotion des achats et comportements moins générateurs de déchets.

Après une introduction sur l'actualité "consommation durable", cet atelier fera le point sur le rôle que peuvent avoir les collectivités :

- au niveau de l'offre : rôle d'acheteur public,
- au niveau de la demande : sensibilisation du consommateur.

### Optimiser le service de collecte des déchets (2/2)

Cet atelier répondra aux questions suivantes :

Quels sont les coûts de la collecte ? Comment évoluent-ils ?  
Comment améliorer la sécurité de la collecte ?  
Comment adapter la collecte aux différents types d'habitat ?

### Compostage et/ou méthanisation : quel projet pour votre territoire ? (2/2)

Cet atelier répondra aux questions suivantes :

Quels moyens pour prévenir et gérer les nuisances du traitement biologique ? Quelles recommandations pour améliorer les conditions de travail ?  
Quelle économie des projets et quels impacts sur leur montage : vente de l'énergie ou du compost, recettes de prestations de traitement ?

Comment améliorer la qualité des composts et des digestats ? Quelle garantie pour l'utilisateur ?

En guise de conclusion, une table ronde fera le point sur les éléments de choix qui permettent de construire un projet.

#### PARCOURS PRÉVENTION

### Promouvoir les achats, les comportements moins générateurs de déchets



Animatrice : **Carine ROCCHESANI, Journaliste**

14 h 00 **Attitudes et comportements de consommation des français**  
Présentation des résultats du baromètre ADEME

Vos questions

#### Mieux consommer : une actualité riche

##### L'affichage environnemental : où en est-on ?

Christine CROS, Chef du Service Eco-conception et Consommation Durable, ADEME

##### L'écolabel : un élément de différenciation pour la clientèle

L'exemple de l'hébergement touristique La Pérouse à Nantes  
Gilles CIBERT, Directeur

##### La prévention et l'éco-conception dans les filières REP

Bruno GENTY, Président, France Nature Environnement (FNE)

Vos questions

#### Quelle contribution les collectivités peuvent-elles apporter au "mieux consommer" ?

##### Le rôle des acteurs publics en faveur d'une consommation responsable

Sébastien GUIMARD, Directeur, Association ARAIS

##### Procéder à des achats publics moins générateurs de déchets

Thierry HOFFMANN, Directeur, Direction mutualisée des Affaires juridiques et du Contentieux, Ville d'Angers et Angers Loire Métropole  
Gwenaëlle LE ROUX, Responsable du Réseau Grand Ouest

Vos questions

##### Créer une dynamique pour favoriser l'engagement des entreprises

Jean-Jacques GUILLET, Vice-Président, Communauté d'Agglomération de Niort  
Jean-Christophe DUNOT, Conseiller Environnement, Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres

Vos questions

##### Inciter les consommateurs à mieux consommer

Nadine POUILLARD, Directrice, SIVED  
Yves EKILA, Chargé de mission Prévention et gestion des déchets, ECO SCIENCE PROVENCE

Vos questions

16 h 30 **Fin du colloque**

#### PARCOURS COLLECTE

### Optimiser le service de collecte des déchets 2/2



Animateur : **Jean-Michel LOBRY, Journaliste**

14 h 00 **Coûts de la collecte des déchets et évolutions**

Aude ANDRUP, Economiste, Service Planification et Observation des Déchets, ADEME

##### Règlement de collecte : son élaboration

Katell BRANELLEC, Chargée de mission juridique, AMORCE  
Eric BUFFO, Directeur des Services Techniques, SMICVAL  
Roland SILVAIN, Directeur Adjoint de la Direction de la Propreté, Grand Lyon

Vos questions

#### La sécurité de la collecte

14 h 50 **Recommandations R437 sur la sécurité**

Jean-Christophe DELALANDE, représentant la FNADE  
Thierry FASSENOT, Ingénieur conseil, Direction des Risques Professionnels, CNAMTS  
Nathalie PRIVAT, Chef du Service Prévention, Hygiène et Sécurité, Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération  
Vincent VÉRON, Directeur, SMIRGEOM Est Sarthe

##### La sécurité de collecte des colonnes enterrées

Michel ZAEGEL, Responsable du Service Collecte des déchets et Animation, Reims Métropole

Vos questions

#### L'adaptation de la collecte aux différents types d'habitat

##### Collecte en conteneurs enterrés et semi-enterrés, détection du taux de remplissage

Yanick BENEDETTO, Responsable Service Collecte, Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget  
Marc LECLERC, Ingénieur en charge des Collectes, Angers Loire Métropole

##### Collecte en habitat dense : retour d'expérience sur TRISAC

Guillaume RAISON, Responsable du Service autorité organisatrice Collecte et Déchèteries, Nantes Métropole

##### Collecte des déchets encombrants en habitat vertical

Olivier POURCHAU, Chef de Projet Qualité, Lille Métropole Habitat

Vos questions

16 h 30 **Fin du colloque**

#### PARCOURS ORGANIQUE

### Compostage et/ou méthanisation : quel projet pour votre territoire ? 2/2



Animateur : **Georges MATTÉRA, Journaliste**

#### Nuisances et conditions de travail

14 h 00 **La gestion des odeurs du traitement biologique**  
Philippe MICONE, Directeur Europe, ODOTTECH France

##### Les conditions de travail

Isabelle ZDANEVITCH, INERIS

Vos questions

#### Economie et qualité des filières

14 h 35 **Economie des filières : prestations de traitement des déchets, tarifs d'achat de l'énergie et du compost**  
Christian COUTURIER, Responsable du Pôle Energie, SOLAGRO

##### Qualité de la filière compost en Rhône Alpes, une approche multi filières qualité

Yves JOLY, Président, Association Rhône-Alpes Qualité Compost (ARAQC)

##### Qualité agronomique et sanitaire des digestats

Nicolas THÉVENIN, Ingénieur d'étude, Association RITMO

Vos questions

#### Quelles solutions de gestion des déchets organiques sur le territoire ?

**Table ronde : Quelle complémentarité, quelle articulation :**  
- entre gestion de proximité et gestion centralisée ?  
- entre compostage et méthanisation ?  
- entre installations autonomes et collectives ?

Avec la participation de :

- Marc CHEVERRY, Chef du Service Prévention et Gestion des Déchets, ADEME
- Nicolas GARNIER, pour le groupe de travail Gestion des Déchets Organiques, AMORCE
- Yves JOLY, Président, Association Rhône-Alpes Qualité Compost (ARAQC)
- Pierre LABEYRIE, Ingénieur, Energie Développement et Environnement (EDEN)
- Philippe POUECH, Chef de projet biomasse, Association pour l'Environnement et la Sécurité en Aquitaine (APESA)
- Roger PROIX, Directeur, Association GESPER
- Richard RAMOS, Vice Président, SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire

Vos questions

16 h 30 **Fin du colloque**

16 h 30 - 17 h 30 > Rafrâichissements et crêpes bretonnes

# Renseignements pratiques

## Dates et horaires des journées

### Mardi 21 juin 2011 - Visites techniques

A partir de 13 h 00 à la Cité des Congrès de Nantes

Accueil des participants inscrits aux visites 1 et 2

	Départ	Retour
Visite N°1	14 h 00	18 h 00
Visite N°2 - Premier groupe	14 h 00	17 h 00
Visite N°2 - Second groupe	16 h 00	19 h 00

A partir de 13 h 30 à la Gare d'Angers Saint-Laud

Accueil des participants inscrits à la visite N°3 sur l'agglomération angevine

Départ des bus de la gare d'Angers	14 h 00
Retour des bus à la gare d'Angers	18 h 00
Départ du bus pour Nantes gare	18 h 10
Arrivée à la gare de Nantes (Centre ville)	19 h 30 / 19 h 45

### Mercredi 22 juin 2011 - Colloque

Accueil, enregistrement, café de bienvenue : à partir de 8 h 30

Colloque : 10 h 00 à 18 h 00

Cocktail et rencontre avec les Associations nantaises : 18 h 00 à 19 h 30

### Jeudi 23 juin 2011 - Colloque

Accueil, enregistrement, café de bienvenue : à partir de 8 h 15

Colloque : 9 h 00 à 16 h 30

Rafraîchissements et crêpes bretonnes : 16 h 30 à 17 h 30

## Lieu (plan d'accès au verso)

Cité Internationale des Congrès de Nantes  
5 rue de Valmy - 44000 Nantes  
Tél. : 02 51 88 20 00 - [www.lacite-nantes.fr](http://www.lacite-nantes.fr)

Située en centre ville, la Cité des Congrès est facilement accessible, quel que soit votre mode de transport.

## Pour tout renseignement complémentaire sur

### L'organisation, la communication

Evelyne Perréon-Delamette

Tél. : 02 41 20 42 30 - Fax : 02 41 25 78 53

[evelyne.perreon@ademe.fr](mailto:evelyne.perreon@ademe.fr)

### L'inscription, le règlement, la facturation

Brigitte Bouhours

Tél. : 01 47 65 23 73 - Fax : 01 46 38 37 19

[brigitte.bouhours@ademe.fr](mailto:brigitte.bouhours@ademe.fr)

## Moyens d'accès

### Vous arrivez par le train

Vous pourrez bénéficier d'une réduction <sup>(1)</sup> sur vos billets de train aller-retour à condition de présenter, lors de la réservation, le **fichet SNCF Congrès** que nous vous adresserons avec votre confirmation d'inscription. Conservez ce fichet avec vos billets pour le présenter au contrôleur.

(1) Sous réserve de disponibilité de places à tarif réduit.

### À pied (750 mètres)

Dans l'enceinte de la gare, prenez la sortie Sud Cité des Congrès. Vous êtes à l'extérieur de la Gare sortie Sud le quai Malakoff vous sépare du Canal Saint Félix. La cité des Congrès de Nantes se trouve de l'autre côté du Canal.

### Itinéraire pour vous rendre à la Cité des Congrès

Prenez à Droite le **Quai Malakoff** (direction centre ville)  
Passez le pont

Prenez tout de suite à gauche le **Quai Ferdinand Faure**  
Après le "Felix Lounge Bar", prenez à droite  
La cité des Congrès se trouve à côté du Novotel

### En transport en commun

Dans l'enceinte de la gare, prenez la **sortie Gare Nord**.  
Prenez le **Tramway ligne 1**, direction F. Mitterrand  
Arrêt à la première station, Duchesse Anne- Château des Ducs  
Prenez le **Busway ligne 4** direction Porte de Vertou  
Arrêt à la première station, Cité des Congrès

### Vous arrivez en voiture

#### En venant de Rennes

Sur la N137, prenez le périphérique Est, suivez la direction Poitiers. Prenez la sortie 43 Porte d'Anjou, direction centre ville, vers la Cité des Congrès

#### En venant de Paris

Sur l'A11, prenez la sortie A22 à Sante Luce et continuez sur l'A811. Prenez la sortie 43 Porte d'Anjou, direction centre ville, vers la Cité des Congrès

#### En venant de Bordeaux

Sur l'A83, prenez la sortie 48B Porte des Sorinières et continuez sur le périphérique direction Angers/Paris. Prenez la sortie 43 Porte d'Anjou, direction centre ville, vers la Cité des Congrès

### Vous arrivez par avion

Toutes les 30 minutes, la navette aéroport assure la liaison entre le centre ville de Nantes et l'Aéroport Nantes Atlantique. Dépose à la gare SNCF

# BULLETIN D'HÉBERGEMENT

Colloque national  
Prévention & Gestion des déchets dans les territoires  
21, 22, 23 juin 2011

**À retourner IMPÉRATIVEMENT  
avant le 20 mai 2011 avec le règlement**

à Cité Internationale des Congrès de Nantes  
5 rue de Valmy - BP 24102 - 44041 Nantes Cedex 1- France  
Fax : 02 51 88 20 43 - [registration@lacite-nantes.fr](mailto:registration@lacite-nantes.fr)



## Votre hébergement à Nantes

Pour faciliter votre recherche,  
nous mettons gracieusement  
à votre disposition une centrale  
de réservation hôtelière.

Complétez le bulletin joint et  
retournez-le avec votre règlement  
avant le 20 mai 2011 à :

Cité Internationale  
des Congrès de Nantes  
5 rue de Valmy - 44000 Nantes  
TÉL. : 02 51 88 20 00  
[www.lacite-nantes.fr](http://www.lacite-nantes.fr)

Nom (en capitales) .....  
Prénom.....  
Organisme/société.....  
Adresse.....  
.....  
Code postal..... Ville.....  
Pays.....  
Téléphone..... Fax.....  
Courriel.....

*Vous pouvez agraffer  
votre carte de visite ici*

### RÉSERVATION HÔTELIÈRE

Je souhaite réserver .... chambre(s) :

single       double       double lits jumeaux (twin)

Date d'arrivée ... / ... / 2011

Date de départ ... / ... / 2011

Pour les chambres twins (2 lits) – Identité du second occupant (Nom, Prénom)

Catégorie d'hôtel	Prix chambre/nuît sans petit déjeuner		Arrhes à régler <sup>(1)</sup>
Votre choix	single	double ou twin	
2 <sup>e</sup> Traditionnel =>	70 € / 95 €	85 € / 95 €	70 €
3 <sup>e</sup> Traditionnel =>	100 € / 120 €	110 € / 135 €	100 €

=> Distance de 5 à 20 mns à pied de la Cité Internationale des Congrès

(1) Montant unique à régler par chambre à la réservation quels que soient la durée de votre séjour et le nombre d'occupants. Les arrhes garantissent la première nuitée à l'hôtelier et ne sont donc pas remboursables en cas de non présentation le jour prévu.

**LE SOLDE DE L'HÉBERGEMENT SERA À RÉGLER DIRECTEMENT À L'HÔTEL**

> N'oubliez pas de remplir le verso



# BULLETIN D'HÉBERGEMENT

À retourner **IMPERATIVEMENT**  
**avant le 20 mai 2011**  
avec le règlement

## IMPORTANT

Toute demande de réservation doit être accompagnée d'un chèque ou n° de carte de crédit.

Dans le cadre de la démarche RSE de la Cité des Congrès, votre confirmation d'hébergement vous sera adressée **UNIQUEMENT PAR MAIL**.

Les demandes seront satisfaites dans l'ordre de leur réception selon les disponibilités de réservation offertes. Passé le délai d'un mois avant la date d'arrivée, nous ne garantirons les demandes que dans la mesure de nos possibilités. Pour une bonne gestion des réservations, l'attribution des chambres est définitive et non modifiable.

## CONDITIONS D'ANNULATION

Seules les demandes d'annulation effectuées par fax, au plus tard 10 jours avant la date d'arrivée prévue, permettent le remboursement des arrhes versées.

## RÈGLEMENT DES ARRHES (obligatoire)

Je règle :

- Par chèque ou eurochèque libellé à l'ordre de :  
COLLOQUE DECHETS - CITE DES CONGRES
- Par virement et j'indique le nom du participant en référence
- Par carte de crédit    VISA    MASTER CARD    EUROCARD

N° de carte (16 chiffres)

Date de fin de validité : (mois).....(année) .....

N° d'identification (3 derniers chiffres du n° indiqués au dos de la carte)

Nom apparaissant sur la carte :

Signature du titulaire de la carte (obligatoire) : .....

En signant le présent document, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et d'annulation ci-dessous

Fait le ..... à .....

Signature .....

## Prévention & Gestion des déchets dans les territoires

Colloque national • NANTES  
21, 22 et 23 juin 2011



# Conditions d'inscription

## NOUVEAU !

Si vous avez la possibilité de régler votre inscription en ligne, vous pouvez vous inscrire directement sur le site dédié [www.colloque-dechets.ademe.fr](http://www.colloque-dechets.ademe.fr)

### Bulletin d'inscription

Il doit être adressé, dûment complété, à :  
ADEME – Brigitte Bouhours - Régisseur de recettes  
27, rue Louis Vicat - 75737 Paris Cedex 15 - France  
Tél. : 01 47 65 23 73 - Fax : 01 46 38 37 19  
[brigitte.bouhours@ademe.fr](mailto:brigitte.bouhours@ademe.fr)

Les bulletins incomplets ne seront pas pris en compte.

**Date limite d'inscription  
vendredi 10 juin 2011**

### Droits d'inscription

Les droits d'inscription s'élèvent à :

- **20 euros \*** par personne pour **une visite technique le 21 juin**
- **100 euros \*** par personne pour **une journée de colloque**  
(22 ou 23 juin)
- **180 euros \*** par personne pour **2 jours de colloque**

et comprennent le dossier du colloque, les déjeuners, les pauses et le vestiaire gardé.

**Tarif préférentiel** pour Les étudiants, Les membres des associations de protection de l'environnement/de consommateurs, membre d'une structure d'insertion :

- **10 euros \*** par personne pour **une visite technique le 21 juin**
- **50 euros \*** par personne pour **une journée de colloque**  
(22 ou 23 juin)
- **90 euros \*** par personne pour **2 jours de colloque**

Justificatif à joindre obligatoirement au bulletin d'inscription

**Etudiant, Association** : copie de la carte nominative en cours de validité,

**Membre d'une structure d'insertion** : copie de la 1<sup>ère</sup> page de la convention signée avec la Direction Départementale du Travail ou d'une pièce officielle justifiant de leur statut.

**En l'absence de justificatif, l'inscription ne sera pas prise en compte.**

(\*) Prix net de taxes : établissement non assujetti à la TVA.  
Exonération accordée par le Ministère du Budget le 15 juillet 1993.

### Votre règlement

Il peut être effectué :

→ **au comptant**

- **soit par chèque bancaire ou postal** joint au bulletin, à l'ordre du Régisseur de recettes de l'ADEME,
- **soit par carte bancaire**. Le titulaire sera débité dès l'enregistrement de votre inscription. Seules les cartes Visa et Master Card sont acceptées. Les nom, adresse et signature du titulaire de la carte sont obligatoires.

**Le paiement au comptant des prestations est exigé (par chèque ou par carte bancaire) pour toute personne physique ou morale domiciliée hors du territoire français.**

→ **à réception d'une facture**

- **soit par chèque bancaire ou postal** à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ADEME
- **soit par virement** à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ADEME en indiquant la date du colloque et le nom du ou des participants dans l'objet de votre virement.  
TP Angers – Code banque : 10071  
Code guichet : 49000 - N° de compte : 00001000206  
Clé : 07 - N° Siret : 385 290 309 00454 – Code APE : 751E  
N° IBAN : FR-76-1007-1490-0000-0010-0020-607  
BIC : BDFEFRPPXXX

### Frais bancaires

Les frais de virement et de transfert sont à votre charge.

### Bon de commande administratif

Les administrations qui ne pourront joindre le règlement à leur bulletin, établiront un bon de commande signé par l'autorité compétente et le règlement s'effectuera à réception d'une facture.

### Modification/annulation de l'inscription

Toute modification / annulation de l'inscription devra être notifiée **par écrit au plus tard le vendredi 10 juin 2011**. Aucun remboursement ou avoir ne pourra être émis après cette date.

### Attestation de présence

Elle vous sera délivrée sur simple demande à Brigitte Bouhours (coordonnées ci-dessus).

# BULLETIN D'INSCRIPTION

(Veuillez utiliser un bulletin par personne, photocopies acceptées)

## Prévention & Gestion des déchets dans les territoires 21, 22, 23 juin 2011 - Cité Internationale des Congrès de Nantes

### Bulletin à retourner avant le 10 juin 2011

à ADEME - Brigitte Bouhours - Régisseur de recettes - 27, rue Louis Vicat  
75737 Paris Cedex 15 - Tél. : 01 47 65 23 73 - Fax : 01 46 38 37 19 - [brigitte.bouhours@ademe.fr](mailto:brigitte.bouhours@ademe.fr)

Monsieur  Madame  Mademoiselle

Nom (en capitales) .....

Prénom .....

Organisme/société .....

Direction/département/service .....

Adresse .....

Code postal..... Ville.....

Pays..... Courriel.....

Téléphone..... Fax.....

*Vous pouvez agraffer  
votre carte de visite ici*

### VOTRE INSCRIPTION

#### VISITES TECHNIQUES 21 juin après-midi / Je participerai à la visite suivante :

- Visite N° 1 Arc en Ciel – Départ de la Cité des Congrès de Nantes
- Visite N° 2 Valorena – Départ de la Cité des Congrès de Nantes  1<sup>er</sup> groupe à 14 h  2<sup>e</sup> groupe à 16 h
- Visite N° 3 Agglomération d'Angers – Départ de la Gare d'Angers Saint Laud
- Retour en bus jusqu'à la gare de Nantes

#### COLLOQUE 22, 23 juin / J'assisterai aux sessions/ateliers suivants (cochez une case par ½ journée)

##### Mercredi 22 juin matin

- Session plénière

##### Mercredi 22 juin après-midi

- Plans et programmes de prévention
- Adapter la collecte à la redevance incitative
- Organiser la gestion de la matière organique sur un territoire
- Cocktail (18 h – 19 h 30)

##### Judi 23 juin matin

- Mobiliser durablement les acteurs du territoire
- Optimiser le service de collecte (1/2)
- Compostage et/ou méthanisation : quel projet pour votre territoire ? (1/2)

##### Judi 23 juin après-midi

- Promouvoir les achats/comportements moins générateurs de déchets
- Optimiser le service de collecte (2/2)
- Compostage et/ou méthanisation : quel projet pour votre territoire ? (2/2)

### DROITS D'INSCRIPTION

- Visite technique, 20 € /pers.  Colloque 1 jour, 100 € /pers.  Colloque 2 jours, 180 € /pers.

### Tarif préférentiel

Réservé aux associations de protection de l'environnement, de consommateurs, aux structures d'insertion, étudiants, demandeurs d'emploi (joindre justificatif)

- Visite technique, 10 € /pers.  Colloque 1 jour, 50 € /pers.  Colloque 2 jours, 90 € /pers.

Fait le .....

à .....

J'atteste sur l'honneur être habilité (e) à passer commande

Signature et cachet de la société ou de l'organisme (obligatoires)

### Mode de règlement

- au comptant** (obligatoire pour toute personne physique ou morale domiciliée hors du territoire français)
- par chèque bancaire ou postal joint à l'ordre du Régisseur de recettes de l'ADEME
- par carte bancaire
  - Visa  MASTER Card
  - N° de carte (16 chiffres)

Date de fin de validité

(mois).....(année) .....

Criptogramme (au dos de la carte)

\_\_\_\_\_

Nom et adresse du titulaire de la carte (obligatoires) .....

Signature du titulaire de la carte (obligatoire) .....

### à réception d'une facture

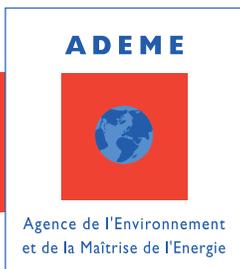
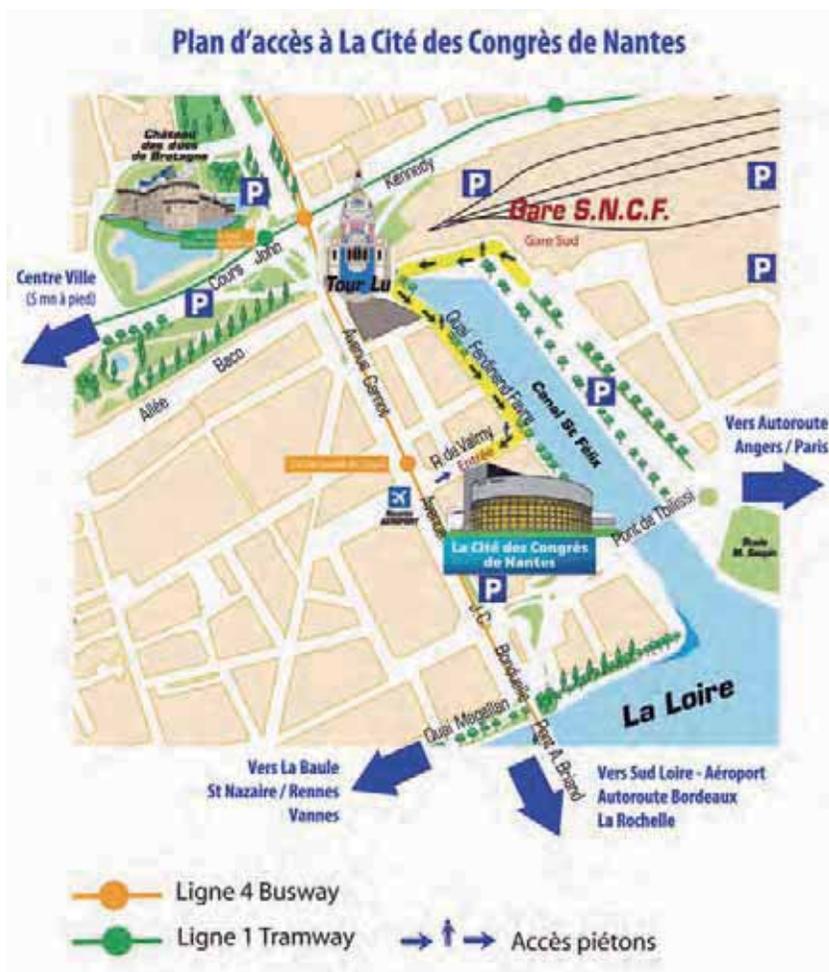
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ADEME
- par virement à l'ordre de - Agent Comptable de l'ADEME en indiquant la date du colloque et le nom du ou des participants dans le libellé du virement.
  - TP Angers
  - Code banque 10071
  - Code guichet 49000
  - N° de compte 00001000206
  - Clé 07
  - N° Siret : 385 290 309 00454
  - Code APE : 751 E
  - IBAN : FR 76-1007-1490-0000 0010-0020-607
  - BIC : BDFEFRPPXXX

A détacher et à renvoyer

## L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous la triple tutelle du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, du ministère de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.



ADEME  
20, avenue du Grésillé  
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)